



**Compte-rendu et Procès verbal de
L'ASSEMBLEE GENERALE DU 15 MARS 2006
Halle de gymnastique de Bévillard**

Présents : Conférenciers : M. D. Chételat, Mme F. Bruderer, M. G. Pasquier, M. Chr. Berger. Pour la table ronde, les différentes personnes représentant les partis politiques (voir plus loin)
Tous les membres du CC SEJB

Invités présents: M.C. Tabin (SER), Ch. Berger (CIIP SR + TI), M. Guélat (COFRA), D. Chételat (OECO, DIP), J. Nuoffer (SECEB), G. Pasquier (SER), J.F. Kunzi (SAEN), S. Rohrbach (SEJ), M. Bulliard (SPFF).

Membres : Quelque 300 membres syndiqués

Invités excusés : A. Pedrazza, D. Moser, R.C. Voirol, D. Juillerat, M. Tardif (HEP-BEJUNE), M. Annoni (DIP), J.C. Savoy (SPVal), J. Danielou (SPV) ainsi que les deux inspecteurs (MM. Racle et Wenger).
En outre, 16 membres SEJB ont excusé leur absence.

Le Président ouvre cette journée syndicale en remerciant tous les membres qui ont fait le déplacement à Bévillard.

Puis il appartient au maire de Bévillard, M. Paolo Annoni, d'enchaîner avec ses souhaits de bienvenue. Sous l'impulsion de l'exécutif de la commune, qui a investi pour l'école primaire, la salle de sport, et la rénovation de l'école secondaire, un soutien non négligeable a été prodigué pour que l'enseignement dans les écoles de Bévillard se fasse dans les meilleures conditions possibles. Il remercie les enseignants présents de leur engagement.

A) Intervention de D. Chételat, de l'OECO, DIP sur le thème « Surveillance des écoles et conseil »

Le projet consiste en un nouveau système de pilotage de l'école. Tâches de la surveillance scolaire (dès 2008) : - développement d'une évaluation interne ;
- mise en place d'une structure de l'évaluation externe.

D. Chételat cherche à nous convaincre que le nouveau système prévu permettra aux divers acteurs d'être plus responsables et plus autonomes. Les écoles devront fixer des objectifs dans un concept et trouver les indicateurs permettant l'autorégulation. Un nouvel organisme à créer supervisera les divers concepts. Il vérifiera également si les objectifs fixés sont atteints. Le but déclaré de tout cela étant l'amélioration de la qualité de la formation...

B) Intervention de Mme F. Bruderer, directrice de la CACEB au sujet de la nouvelle loi

Le 1^{er} juin 2005 est entré en vigueur le nouveau règlement (aussi strict que la loi). Le passage a été bien réussi, malgré le manque de flexibilité de ce nouveau règlement, mais des irrégularités n'ont pas tardé à apparaître ensuite: plus de maintien d'assurance en cas de congé d'un an, tableaux des rachats et des valeurs actuelles des prestations posant problème. Problème également en cas de diminution du pensum et du traitement assuré : les calculs deviennent inacceptables pour certains.

Elle remercie le SEJB pour avoir canalisé, pris en compte la situation et pris contact avec elle pour analyser les diverses requêtes ; elle nous remercie en outre de notre patience tout au long de ce projet. Ce 29 mars il y aura une décision du Conseil d'administration relative aux correctifs à apporter rétroactivement afin de rétablir la situation (cette info figurera sur le site de la CACEB dès le 30.3.). Le SEJB en sera immédiatement informé. Elle ne cache pas que l'administration va souffrir de ces mesures, et que la situation restera chaotique jusqu'en 2007, car toutes les modifications devront être faites manuellement !

Côté pratique, Mme Bruderer rappelle que lors de la prise d'un congé (Art. 7), l'enseignant doit avertir la caisse avant le congé : l'assurance sera ainsi maintenue. Art. 8 et 9 au sujet de la tolérance sont importants : s'il y a une diminution du pensum dès 12,5%, il y aura sortie et entrée de la caisse.

Il faut relever que la situation générale de la caisse s'est améliorée entre 2004 et 2005 : de 79,8% de couverture elle a passé à 86,39% en 2005. La commission d'enquête parlementaire a terminé son travail.

Quant aux responsables ayant provoqué la débâcle, un avocat a été engagé pour essayer d'établir et de prouver les responsabilités. Un procès a été fait à l'autorité de surveillance. Le canton devrait verser encore au moins 140 mio à la CACEB.

Parole est ensuite donnée à l'Assemblée ; voici un échantillon de questions :

- Une couverture de 80% est-elle vraiment nécessaire ?
- Ne faut-il pas dénoncer le canton qui ne participe plus aux rachats, et qui désavantage de ce fait les jeunes collègues ?

F. Bruderer : une couverture trop grande serait absurde, et le taux de 80% est suffisant. Le rendement n'est pas mal du tout.

Quant au canton, il n'a jamais caché le fait qu'il se soit retiré.

L'oratrice souligne l'avantage du système de la primauté des prestations (non pas celle des cotisations). Les enseignants ont dû payer un lourd tribut pour assainir la caisse de pension, mais cet effort sera payant à long terme.

Autre intervention quant au changement du taux d'occupation de certaines personnes : F. Bruderer répond que la DIP s'engage à fournir une explication au sujet du relevé individuel des heures, moyen qui, s'il est utilisé, permet de ne pas sortir de la caisse.

«A-t-on la possibilité d'influencer pour garder un taux de couverture moindre ? Cela s'avère difficile, mais pas tout à fait impensable selon elle.

C) Après la pause, M.C. Tabin vient apporter le salut de la Romandie syndicale. Elle incite les gens à participer à la 3^{ème} édition des Assises romandes de l'Education, qui se tiendront le 23 septembre à Lausanne. De plus, deux objets seront en consultation pour l'Espace romand de formation : PECARO et HARMOS. Le SER ainsi que plusieurs collègues sont engagés dans les travaux concernant ces thèmes.

Elle remercie les membres SEJB qui s'investissent au SER et appelle les jeunes collègues à s'engager.

D) Puis c'est au tour de M. G. Pasquier de parler des Assises. Pour connaître l'historique, il suffit de se rendre sur le site du SER. Des extraits visuels et sonores des précédentes Assises donnent une bonne idée de ce qu'il s'y passe. En 2004, le thème abordé était l'égalité de la justice à l'école. Actuellement, il y a transformation de l'école et de l'économie : on demande plus de performances au niveau des connaissances. Le thème des inégalités sociales est encore un thème d'importance.

Une présence massive le 23 septembre est souhaitée.

E) M. Christian Berger, secrétaire général CIIP SR + TI, conférence romande des directeurs/trices de l'Instruction publique, parle ensuite de l'état des lieux de PECARO

Il revient sur l'Espace romand de la Formation. Le point fort consiste à augmenter la qualité de la formation. On tend vers une harmonisation au niveau national, et non une uniformisation des plans d'études, en fournissant aux enseignants les outils nécessaires pour un bon fonctionnement. Dans ce but, on va essayer de pallier les difficultés rencontrées par les cantons pour se mettre d'accord. Création de balises : objectifs que tout enfant devrait avoir atteints. Un profil de compétences doit être défini.

La convention romande est voulue par les chefs de départements. La CIIP soutient le projet d'article constitutionnel sur la formation qui sera soumis au vote en mai. Le projet est national, et certaines structures seront obligatoires (ex : durée de la scolarité).

Pour ce qui est du planning, il y aura en 2007 adoption de tous les projets cantonaux, et en 2008, ceux-ci passeront devant les parlements. Un délai de 4 ans sera nécessaire avant que tous les cantons aient atteint leurs objectifs.

Site à consulter pour en savoir plus au sujet de la Convention scolaire romande et Harmos : www.e-medias.ch.

Après la pause de midi (repas, préparé par la boucherie Krebs), l'après-midi débute par la

F) Table ronde

F. Baour remercie les politiciens qui sont réunis pour le débat ayant pour thème « Quelle école voulons-nous ? », animé par M. François Comte, journaliste à RJB. Leur présence parmi les enseignants ce jour-là indique qu'ils ont joué le jeu démocratique ! Ce sont les représentants des partis politiques suivants : Philippe Perrenoud (PS), Christian Vaquin (PDC), Jean-Pierre Aellen (PSA), François Gauchat (PRD), Jean-Pierre Graber (UDC), Tom Gerber (PEV) et enfin Marc Früh (UDF). Les Verts ne sont malheureusement pas représentés, ils existent depuis trop eu de temps dans le Jura bernois et de ce fait n'ont pas été contactés par le SEJB.

Les divers thèmes suivants sont abordés : l'école dans la société, le contrôle qualité à l'école, les économies, les nouveaux défis de l'école (EE à 3 ans déjà ?), l'intégration des enfants différents.

Concernant le contrôle qualité, il est perçu par certains avant tout comme moyen utilisé pour faire des économies. Celles-ci ayant été largement d'usage jusqu'à présent : cela explique peut-être l'attitude de méfiance face à de telles mesures. On veut maintenant une formation de qualité, et investir dans cette formation.

La plupart des partis donnent un signal négatif quant au début de l'école à 3 ans.

En ce qui concerne l'intégration des enfants différents, l'avis général est qu'il vaut la peine d'investir dans ce domaine, de développer les structures déjà existantes, et de donner aux enseignants les moyens de ne pas faire de l'intégration au rabais, tout en faisant attention de ne pas créer des ghettos.

En bref et en règle générale, chaque représentant politique s'accorde à dire que l'école a besoin de moyens de qualité et de soutien pour mener à bien sa tâche. Le dialogue enseignants – parents est primordial, mais peut aussi se révéler conflictuel. Aux dires de ces représentants, l'avenir de l'école est assuré, puisqu'ils déclarent tous vouloir la soutenir activement. La prochaine législature devrait nous éclairer au sujet des différences entre les promesses... et les réalisations effectives !

Après quelques interventions et commentaires de la salle, le président remercie les acteurs du débat et en prend congé.

G) L'Assemblée générale débute alors après une courte pause.

Julien Hoffmeyer et Josette Houriet mènent l'Assemblée, en l'absence d'A. Gagnebin, qui est malade.

- 1) Le premier cité invite les jeunes collègues à se syndiquer et à s'investir.
- 2) Les **scrutateurs** nommés sont : Gérard Lüthi, Patrick Neuenschwander et Alain Raval.
- 3) L'odj ne subit aucune modification.
- 4) Le **PV** de l'AG du 16.3.2005 est accepté sans aucune remarque ni question.
- 5) **Acceptation du rapport annuel d'activités** : F. Baour fait un survol de 2005, en citant les principales activités. Un diaporama déroulant les événements survenus au fil des mois de l'année écoulée est projeté. Il lance un appel aux éventuels nouveaux membres qui viendraient élargir le Comité central. Il rappelle aussi sa fin de mandat prochaine (d'ici 2 ans), et lance un appel pour son remplacement.
 - 5.1. Le rapport de gestion du CC est **accepté** à l'unanimité.
 - 5.2. Le rapport de la Commission pédagogique est **accepté** à l'unanimité.
 - 5.3. Le rapport de la Commission de degré professionnel est également **accepté** sans autre commentaire.

6) Comptes SEJB

J.M. Serquet présente les comptes pour la dernière fois. Des aides ponctuelles et juridiques à des membres, de nombreuses actions syndicales ont créé un excédent de dépenses ; d'autre part, nous avons été trop optimistes au sujet des recettes, d'où un déficit assez important et une diminution de fortune.

A cela s'ajoute le fait que certains membres ne paient pas leur cotisation en temps voulu. Le caissier sortant met en garde l'assemblée sur le fait que si une telle situation n'est encore pas catastrophique, nous ne pourrions cependant pas survivre longtemps ainsi.

En l'absence des vérificateurs des comptes MM. F. Boillat et D. Hoffmeyer, c'est M. D. Sauvain qui lit leur rapport.

Décharge en est donnée au caissier sortant, sous les applaudissements de la salle.

7) Messages des invités

M.C. Tabin prend la parole pour souhaiter bonne chance pour les prochaines élections, après les belles paroles prononcées par les politiciens !

J.F. Kunzi, au nom de l'Intersyndicale BEJUNE (qui a fêté ses 10 ans en août 2005), souhaite que celle-ci devienne un interlocuteur valable du nouveau recteur de la HEP. Les activités en cours sont : le contrat avec la CSS ; le statut harmonisé du personnel de la HEP ; une commission pour le secteur professionnel a été créée dernièrement. Il ne cache pas que les temps sont durs à l'intérieur de l'espace BEJUNE et surtout dans son canton (NE), où la gauche a hérité d'un budget catastrophique de la droite. Les économies se font sans vision politique à long terme. Il termine son propos en disant que nous avons le devoir de résister à ces vagues négatives pour défendre l'école.

8. Elections

- Président(e) de l'AG : **Alain Gagnebin** est reconduit sous les applaudissements.
- Vice-président(e)s de l'AG : **Julien Hoffmeyer et Josette Houriet** sont également reconduits tacitement.
- Caissier : nous avons eu deux postulations pour remplacer J.M. Serquet : l'un s'est rétracté, Christophe Latscha reste seul candidat en lice (en fait, il a déjà repris une grande partie des dossiers du caissier sortant). Le président remercie J.M. Serquet pour l'efficacité dont il a fait preuve lors de son mandat, et **l'assemblée élit à l'unanimité avec applaudissements C. Latscha.**
- **Membres du CC** : certains membres vont se retirer d'ici 2008, plus particulièrement le président, et F. Baour lance d'ores et déjà un appel aux éventuels remplaçants au sein du CC.
- **Membres des commissions permanentes** (CP, écoles enfantines et degré professionnel): tous les membres en place sont élus ou réélus en bloc.
- **Représentants au SER** : F. Baour au Comité SER (A. Jobé pour le remplacer au besoin); J. Marti, ainsi que M. Devaux sont nommées à la nouvelle Commission pédagogique. Deux places de délégués sont encore vacantes pour le SEJB.
- **Suppléant(e)** pour la vérification des comptes : **J.M. Serquet** se porte volontaire.

9. Programme d'activités 2006 – 2009

Evaluation, regroupement et comparaison sont les maîtres mots à tous les niveaux. **Le programme** est mis en discussion et **accepté** à l'unanimité.

J.F. Wälchli fait remarquer qu'afin de défendre leur statut, les formateurs envisagent de créer une association.

10. Indemnités journalières CSS

Contrat collectif perte de gain et maladie : actuellement, le canton assure le salaire d'un employé malade avec contrat à durée déterminée durant une année, soit la durée de son engagement. La CSS intervient dès la 2^{ème} année, en assurant 80% du salaire pour ces enseignants-là. S'ils n'ont plus cette assurance, ils risquent de se retrouver sans ressources. La prime annuelle pour une telle assurance se monte à Frs. 312.-, et elle sera supportée par tous les membres, ce qui atténuera l'augmentation des primes.

Vote pour maintenir cette assurance perte de gain pour les enseignants à durée déterminée : ceci est **accepté à la majorité (90)** moins 1 abstention.

Pour les enseignants au bénéfice d'un contrat à durée indéterminée, le canton paie à présent les 2 ans de maladie.

Il s'agira d'établir une liste du personnel enseignant ayant un contrat à durée déterminée. (On tentera de le faire par l'intermédiaire des inspectorats).

11. Acceptation du règlement de la Commission de degré – 2 + 2

Cette Commission ayant été constituée tout dernièrement (le 2.3.), on doit procéder à l'acceptation de son règlement (qui est projeté à l'écran). La présidente est Mme D. Chopard et la secrétaire C. Diaz.

Vote : ce règlement est **accepté** à l'unanimité.

12. Acceptation du cahier des charges des responsables de collèges

Le CC a élaboré les principes de base régissant la tâche des responsables de collèges. Ce règlement est porté à la connaissance des personnes présentes.

Vote : ce règlement fait également l'unanimité de l'Assemblée.

13. Budget et cotisations

Le budget est établi avec un déficit. Une re-calculation du mode de financement du syndicat sera à effectuer dans le courant de l'année. Facteurs influençant le budget : achat de programme pour faciliter le travail du caissier, actions spéciales prises sur « Fonds de lutte ».

Vote : le budget 2006 est **accepté** par l'Assemblée.

14. Membres honorés

Le président du jour appelle les jubilaires 25 ans et 40 ans (2) ; F. Baour les félicite tout en leur remettant le cadeau approprié. Il s'agit de :

25 ans : Monique Altermatt, Marie-Andrée Bachofner, Bruno Baschung, Frédéric Graf, Dominique Joliat, Gérard Lüthi, Catherine Moirandat, Patrice Neuenschwander, Marlyse Pfander, René Seuret et Serge Widmer.

40 ans : Marie-Jeanne Schöni et Paul-André Schwab.

15. Divers et imprévus

J. Hoffmeyer remercie tous les participants du jour qui ont veillé au bon déroulement de la journée; le président du SEJB adresse également ses remerciements aux invités encore présents, à l'équipe présidentielle du jour ainsi qu'aux membres. Ceux-ci sont rendus attentifs par J.F. Wälchli au fait qu'il faudra songer au remplacement de F. Baour. Le 1^{er} cité relève que les critiques faites l'année dernière concernant l'AG ont été prises en considération par le CC, et s'en réjouit.

Une enseignante exhorte encore les personnes présentes à venir soutenir la Boillat cette soirée même.

Il est 17h20 lorsque F. Baour clôt cette AG.

Le président : J. Hoffmeyer

La secrétaire : S. Froidevaux

Le 25.4.06